

# Ménage à la CGT : du Val de Marne à la Côte d'Or...

Il se passe en ce moment quelque chose d'insidieux dans la Confédération. Proximité du Congrès confédéral certainement, mais pas seulement. Il semble que les structures soient tranquillement et subrepticement en train d'être restructurées, remises au pas, dans la perspective de **la transformation ouverte de la CGT en syndicat d'accompagnement**.

A chaque reprise, ça se passe sous la forme de mise à l'écart de camarades, sans débat de fond, sans décision formelle et statutaire, sans respect du minimum de démocratie syndicale dont la CGT se gargarise tant, et encore pour le congrès à venir.

On connaissait le cas **des camarades de Forclum Rhône Alpes**, d'ailleurs toujours en conflit avec la fédération de la Construction. Mais voilà que deux nouvelles informations viennent de tomber qui vont dans le même sens.

## **UD du Val de Marne.**



Un mail officiel de Cédric Quintin membre de la coordination de l'UD nous apprend que de manière totalement unilatérale, autoritaire et bureaucratique, sans aucun débat ni consultation, la secrétaire générale décide d'écarter 6 membre sur 12 de cette coordination élue au dernier congrès. Et ce au prétexte de "désaccords répétés" et sous la forme de courrier recommandé avec accusé de réception... Incroyable !!!

La proposition de convoquer un comité général de l'UD pour sortir de la crise interne ? Balayée ! "Je m'en occupe" répond la Secrétaire générale.

Mais comme le dit le camarade, "là n'est pas le plus grave", et citons-le (souligné par nous) :

*"Dans la foulée, et toujours sans aucun mandat de la CE ou du comité général de l'UD, Frédérique a fait parvenir à mon secrétaire général de FD une lettre soulignant ceci (elle l'a fait pour d'autres camarades de la coordination) : (je passe le tissu de mensonge qui consiste à dire, toujours le même discours, que je serai en désaccord avec les orientations de l'UD et de la confédération.. !). « **Sa présence au sein de l'organisation nuit gravement à la santé de la CGT dans l'UD. Cela ne peut plus durer et je souhaite remettre à disposition de sa fédération, le camarade concerné. Il ne peut continuer à diriger, à être salarié de l'UD et de la combattre en son sein** ».*

*Etant salarié de l'UD, sur sollicitation de celle-ci à l'occasion du 15ème congrès de l'UD, qu'est ce que cela signifie ? **Suis-je, en plus de mon exclusion de la coordination de l'UD (avec d'autres), licencié de l'UD ?** Disons-le tout de go ici et interrogeons nous sincèrement !*

*Au-delà de nos avis respectifs sur la situation de l'UD (origine, conséquence, propositions pour sortir de ce bourbier, etc.), depuis quand un(e) secrétaire général(e) d'orga décide à elle ou lui tout seul l'exclusion d'autres camarades dirigeant(e)s, voire, décide de les licencier ou de remettre ni plus ni moins en cause leurs droits syndicaux (parfois chèrement acquis) ?!*

*Dois-je rappeler ici que nous sommes élu(e)s à la CE de l'UD par les syndicats réunis en congrès et que nous sommes également élu(e)s à la coordination par la CE de l'UD ! N'est ce pas à ces instances compétentes et souveraines de débattre et de trancher ce type de questions touchant à l'avenir même de l'organisation, les moyens dont elle se dote pour fonctionner et agir ?! Je ne parle même pas ici des conséquences qu'auront ces lettres et ces pseudo décisions non démocratiques sur l'avenir professionnel et syndical des camarades !"*

Ahurissant, proprement ahurissant ! Espérons que les camarades du Val de Marne vont se ressaisir et prendre la seule décision acceptable, destituer la secrétaire générale de sa fonction pour autoritarisme et dictature bureaucratique !

## **UD de la Côte d'Or**

**Un article du blog de Jacques Tourtaux** nous apprend également que 13 camarades conseillers du salarié viennent purement et simplement d'être délogés sans autre forme de procès, après des décennies de travail auprès des salariés, et manifestement également pour des raisons d'orientation. Voilà ce qu'ils en disent :

## **DEMOCRATIE ?**

Dans le journal « Ensemble » n° 18 de mai 2009, mensuel des adhérents CGT, le secrétaire général de l'Union Départementale CGT de Côte d'Or, déclare : « faisons-nous vraiment de la démocratie, le levier de notre activité ? ».

## **C'EST FAUX !!**

Cependant, au cours du même mois, en effet 13 conseillers du salarié n'ont pas été retenus, soit-disant après avis de la Commission Exécutive de l'Union Départementale.

Or, il s'avère que nous n'avons jamais eu de compte-rendu de cette réunion.

Ainsi, peut-on déduire que cette mise à l'écart de ces 13 camarades militants depuis de nombreuses années et à jour de leur cotisation syndicale, ont été délibérément écartés par un comité restreint qui ne veut pas dire son nom.

Ignorant toutes les règles démocratiques qui sont les fondements des statuts de notre organisation syndicale CGT, ceci sans aucune concertation, ni même de consultation de tous les intéressés, voire certains ayant subi des pressions inadmissibles où le syndiqué en tant qu'individu est sommé de rentrer dans un cadre prédéfini de la pensée unique de ces responsables.

Nous sommes convaincus que seule la conjugaison de toutes les forces qui constituent la diversité de notre organisation CGT peut constituer le levier par lequel les salariés auront la force nécessaire pour combattre le patronat sur le terrain économique, et de faire aboutir leurs revendications dans le respect de la dignité de chacun.

A la CGT de Côte d'Or, où est la démocratie ?

En fin de lecture de l'état des lieux de la situation du fonctionnement de l'Union Départementale Côte d'Or, nous exigeons à ce que les syndicats CGT soient consultés pour avis, à savoir si nous devons continuer avec la même direction de l'UD sur ce fonctionnement antidémocratique qui ne sont nullement les valeurs que défend la CGT.

Les exclus de l'UD CGT Côte d'Or

Tiré du blog « ou va la cgt ? »